

FORMATION PROFESSIONNELLE

A quel prix dois-je vendre mon lait ?

le Jeudi 09 Janvier 2025

Vosges (88)



Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : Maëlle Drouaillet, formatrice Bio en Grand Est, spé
Adèle Trentesaux, formatrice Bio en Grand Est, spé

Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :

Comprendre les enjeux économiques et stratégiques de son exploitation associés aux risques de production : ajustement du niveau de production, répercussions sur le prix, aléas climatiques, investissements imprévus, changements de pratiques, diversification...

Méthodes pédagogiques :

Echanges, présentation powerpoint et atelier
Mise en pratique : sur des données fictives puis sur des données de sa ferme.

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	224,00 €	336,00 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : TRENTESAUX Adèle
adele.trentesaux@biograndest.org
07.68.20.71.74

Programme de la formation :

09/01/2024 matin	Vosges	9h30	12h30	Comprendre l'outil prix de revient : qu'est-ce qu'on calcule ? Le travail ? Le matériel ? Les subventions ?
09/01/2024 après-midi	Vosges	13h30	17h30	Application de la méthode sur un exemple puis sur sa ferme

9h30-17h30. Travail à partir de Grand livre comptable et dossier de gestion sur une même année référence.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription

à la formation : **A quel prix dois-je vendre mon lait ?**

NOM - Prénom :

Mail :

Tél. :

Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)

Aide familiale

- Cotisant(e) solidaire

- Salarié(e)

Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

30/12/2024

adele.trentesaux@biograndest.org

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.

